

CONSEIL D'ADMINISTRATION

JEUDI 12 DÉCEMBRE 2024

COMPTE RENDU

Convocation envoyée par mail et courrier le 2 décembre 2024 avec les comptes rendus des CA du 14/12/2023 et du 18/04/2024. Document budgétaire envoyé par mail le 11 décembre 2024.

ORDRE DU JOUR :

- Accueil d'un nouveau membre du Conseil d'Administration, tour de table
- Présentation de la stratégie de communication CAUE
- Conseil d'administration du 14 décembre 2023 et 18 avril 2024 : validation des comptes rendus
- Budget : simulation « atterrissage » fin 2024 et projections sur 2025
- Délibération pour demande de subvention LEADER
- Ressources humaines :
 - Recrutement architecte conseiller
 - Point sur la démarche d'accompagnement de l'équipe sur les Risques Psycho-Sociaux
 - Point sur la convention collective nationale et lancement réflexion politique salariale
- Projet d'orientation du CAUE :
 - Point sur la mise en œuvre du projet d'orientation : retour en images 2024
 - Projections 2025
- Présentation du nouveau projet stratégique de l'URCAUE Auvergne Rhône Alpes
- Questions diverses
- Dates à venir

Le 12 décembre 2024 à dix huit heures, le Conseil d'administration s'est réuni dans les locaux du CAUE à Privas.

ASSISTAIENT À LA RÉUNION :

Laurence ALLEGRESDE, conseillère départementale, maire de Prunet
Joël BELMONTE, représentant le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes
Cécile BODDAERT, représentant la Direction Académique des Services de l'Education Nationale
Guy BOUCHER, adjoint au maire de Jaujac
Sandrine CHAREYRE, vice-présidente du CAUE de l'Ardèche, conseillère départementale, maire de St-Priest
Isabelle DESCOURS, enseignante en arts plastiques
Francis DOUILLET, vice-président de SOLIHA Ardèche
Robert DUCHAMP, représentant le Syndicat des Architectes de l'Ardèche
Christian FEROUSSIER, Président du CAUE, vice-président du Département, maire de St-Fortunat-sur-

Conseil d'administration du 12 décembre 2024

Eyrieux

Hélène LACROIX, trésorière du bureau du CAUE de l'Ardèche
Ali-Patrick LOUAHALA, représentant l'association des maires de l'Ardèche, Maire de Gluiras
Hervé OZIL, administrateur du CAUE
Laure VIGNERON, représentant la Direction Départementale des Territoires de l'Ardèche
Jean-François VILVERT, Architecte des Bâtiments de France – UDAP de l'Ardèche

ASSISTAIENT ÉGALEMENT À LA RÉUNION :

Équipe du CAUE de l'Ardèche :

Jérôme DAMOUR, directeur du CAUE
Isabelle BARUT, assistante administrative et d'accueil assurant le secrétariat de séance
Séverine MONDINO, chargée de communication et de projets culturels, membre du CSE

ÉTAIENT EXCUSÉS :

Thierry AUMAGE, Directeur Académique des Services de l'Education Nationale
Benoît CLARET, président de la Chambre d'Agriculture
Patrick FOURCHEGU, maire de Boucieu-le-Roi
Laurent MARCE, conseiller départemental, maire de Talencieux
Marie MERIC, représentant la Chambre d'Agriculture
Julien MOUNARD, représentant la chambre syndicale des géomètres experts Ardèche-Drôme
Régis PERRIER, représentant la Chambre d'Agriculture
Ingrid RICHOUD, conseillère départementale, vice-présidente du Département, adjointe au maire de Tournon sur Rhône
Robert ROUX, 2ème vice-Président du CAUE
Marc SOUTEYRAND, Président de la chambre de commerce et d'industrie de l'Ardèche
Céline VIDALLET, représentant le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes

Le Directeur ouvre la séance en constatant que le quorum est atteint. Il souhaite la bienvenue à Antoine AUBINAIS, architecte, en poste depuis le 10 décembre en CDD, en renfort suite à l'absence de Julie Godel et lui demande de se présenter brièvement.

Antoine Aubinais a été fondateur, puis directeur de Bellastock, coopérative engagée dans la transition écologique et sociale appliquée aux secteurs de l'architecture, de la construction et de l'aménagement qui développe une expertise sur le réemploi de matériaux de construction et porte également des festivals autour de l'architecture et un travail avec les écoles. Habitant en Ardèche depuis 3 ans, il souhaite s'investir au CAUE de l'Ardèche pour innover.

1. Accueil d'un nouveau membre du Conseil d'Administration, tour de table

Le Conseil d'administration accueille un nouveau membre en la personne de Joël Belmonte, architecte élu à l'Ordre en mars 2024 suppléant de Cécile Vidallet, qui se présente brièvement.

Le Président rejoint le conseil d'administration à 18h 20 en s'excusant et remercie les membres présents.

2. Présentation de la stratégie de communication CAUE

Le Président rappelle l'importance de mieux communiquer auprès de tous les publics pour faire connaître les actions et missions du CAUE et pour accompagner la mise en place du projet d'orientation. Des outils existent d'autres sont à construire. Il rappelle que la communication était une priorité du programme d'actions, un groupe de travail a été mis en place. Il remercie les administrateurs et une partie de l'équipe qui ont contribué à cette démarche et donne la parole à Séverine Mondino pour la présentation de ce point.

Elle précise que la stratégie de communication sert à questionner les outils et pratiques existants et accompagne la mise en œuvre du plan d'orientation. Elle rappelle que de nombreux outils ont été depuis 2017 mis en œuvre dont : un flyer à destination des élus « demandez le programme », les relais

Conseil d'administration du 12 décembre 2024

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme
et de l'Environnement de l'Ardèche

2 bis Avenue de l'Europe Unie
BP101 - 07001 PRIVAS Cedex

Tél: 04 75 64 36 04
accueil@caue07.fr
www.caue07.fr

d'information dont le site Internet, la diffusion régulière d'une lettre d'information pour mieux parler des accompagnements collectifs et les relais activés hors CAUE dont la presse, les salons, les partenariats, le tractage et l'affichage.

La communication s'adresse à différents publics :

les collectivités, les élu-e-s et leurs technicien-nes, les professionnels, les jeunes, les particuliers, le grand public ce dernier étant plus hétérogène et plus difficile à cerner.

Dans le projet d'orientation 2023/2026, la stratégie de communication doit accompagner le projet d'orientation avec l'idée que le CAUE doit être un acteur incontournable de l'aménagement territorial. Une première phase où le « E » d'environnement est le fil conducteur. Deux publics prioritaires ont été ciblés : le jeune public et les collectivités, l'envie étant de remettre de l'humain dans les modes de communication.

4 axes ont été définis :

- Axe 1 : valoriser les accompagnements à destination des collectivités

Les objectifs en 2025 sont de rendre visibles l'accompagnement des collectivités, montrer la diversité des projets accompagnés et créer un outil pour assurer un suivi sur les projets que l'on souhaite valoriser et partager.

L'envie est de rendre les accompagnements concrets et vivants (collecte de paroles, de sons, d'images, de dessins...)

Les moyens consistent à effectuer une veille sur les pratiques d'autres CAUE et diversifier les supports et formats de communication.

- Axe 2 : valoriser l'offre pédagogique à destination des jeunes

L'objectif en 2025 est d'accompagner la mise en place de l'offre pédagogique quand elle sera effective. Les moyens consistent à organiser une rencontre annuelle pour présenter l'offre pédagogique aux enseignants, continuer à alimenter une page dédiée sur le site internet, continuer les envois en nombre, mailings, répertorier les interlocuteurs privilégiés au sein des établissements (professeurs référents culture, documentalistes, élèves éco-délégués), renforcer les liens avec les CTEAC (Contrats Territoriaux d'Education artistique et Culturelle), mobiliser la représentante de l'Education nationale au conseil d'administration.

- Axe 3 : valoriser le conseil et la sensibilisation à destination des particuliers

L'objectif est que le CAUE soit mieux identifié comme structure de conseil pour ceux qui construisent ou rénovent et mieux délimiter les caractéristiques du conseil aux particuliers.

En impliquant les élus et secrétaires de mairie dans le relais de l'information (calendrier des permanences, outils de sensibilisation disponibles), en rédigeant un texte de présentation pour les bulletins municipaux et site Internet des collectivités, en rendant accessibles et visibles les documents créés (sur le site Internet).

- Axe 4 : valoriser les actions intégrant une approche environnementale

L'objectif est d'accompagner le fil conducteur du plan d'orientation, à savoir l'adaptation au changement climatique en valorisant le « E » d'environnement dans les actions du CAUE.

En reformulant les documents de présentation du CAUE, en mettant en récit des actions développant ce « E », en créant des reportages sous différents formats, en accentuant les partenariats presse et médias avec un budget à prévoir.

En interne : réfléchir à une communication plus éthique et plus sobre et se former aux impacts du numérique.

Et les réseaux sociaux ? Faire un test en 2025 sur quelques réseaux choisis pour se faire relais des outils traditionnels avec des points de vigilance à avoir sur le temps consacré à la communication via les réseaux sociaux et le maintien d'une information de qualité via des outils éthiques.

Conseil d'administration du 12 décembre 2024

Le Président remercie Séverine Mondino pour cette synthèse. Hervé Ozil salue le travail fait.

Robert Duchamp souligne que valoriser le « E » est une belle idée, il regrette l'absence du CAUE à la dernière journée de l'ALEC dans le sud Ardèche .

Jérôme Damour répond que le CAUE travaille déjà avec l'ALEC qui elle est plus tournée vers l'énergie. Des rencontres inter équipe ont eu lieu.

Guy BOUCHER demande ce que le CAUE va apporter aux enfants et de quel âge ?

Séverine Mondino répond que quand l'offre pédagogique sera définie , le CAUE affinera les publics cibles.

Cécile Boddaert, représentant les services de l'Education Nationale au CA est à disposition pour tout contact ou mise en relation.

Francis Douillet ajoute qu'il faudrait une sorte de press book pour exploiter le retour d'accompagnement des bénéficiaires et notamment des élus.

Séverine Mondino rappelle l'action « prends ton casque » permettant à d'autres élus d'avoir un retour d'expérience de l'accompagnement CAUE. Il faut valoriser les actions et les rendre lisibles.

3. Conseil d'administration du 14 décembre 2023 et 18 avril 2024 : validation des comptes rendus

Les comptes rendus des CA du 14/12/2023 et 18/04/2024 sont approuvés à l'unanimité des membres présents.

4. Budget : simulation « atterrissage » fin 2024 et projections sur 2025

Le Président présente le budget envoyé et remis aussi en séance.

Atterrissage budget au 31/12/2024

Pour mémoire le budget avait été voté avec un résultat prévisionnel de -36 641 €.

LES CHARGES :

Les charges s'élèvent à 935 270 € (1 071 516 € présentés en juin)

- les charges prévisionnelles de fonctionnement correspondent globalement au budget présenté en juin : 192 523€ en prévisionnel, 200 832 € en réalisé.
- Les charges liées au personnel sont plus faibles car il y a eu deux arrêts malades longs avec un remboursement CPAM/Humanis : 764 493 € en prévisionnel, 702 458 € en réalisé.
- Les dépenses du programme d'actions sont plus faibles que prévues . Cela s'explique par un retard dans le montage des dossiers de demande de subvention et le démarrage différé des actions : 114 500 € en prévisionnel, 31 981 € en réalisé.

LES RECETTES :

Le montant des recettes s'élève à 1 033 791 € (1 034 875 € présentés en juin).

Une légère baisse des conventions avec les collectivités : 94 500 € en prévisionnel, 82 185 € en réalisé cela traduit les premiers effets de passage de la mi-mandat.

Montant des recettes avec ajustement pour tenir compte des subventions réellement perçues d'ici la fin de l'année en fonction de l'état d'avancement des actions.

Conseil d'administration du 12 décembre 2024

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme
et de l'Environnement de l'Ardèche

2 bis Avenue de l'Europe Unie
BP101 - 07001 PRIVAS Cedex

Tél: 04 75 64 36 04
accueil@caue07.fr
www.caue07.fr

Résultat prévisionnel positif de 98 520 €.

Résultat essentiellement dû :

- D'une part à une masse salariale inférieure (remboursement des arrêts maladie) ce qui représente 2/3 du résultat positif
- D'autre part aux actions non lancées différées en 2025.

Budget prévisionnel 2025

LES CHARGES :

Les charges s'élèveront à 1 115 212 €.

- les charges de fonctionnement sont d'un montant de 191 056 €.

Une inflation a été intégrée à 2,5 % en moyenne, on note une stabilité globale des autres charges (pas de nouvelles dépenses), une intégration des frais pour étude d'accompagnement du CAUE pour l'accord d'entreprise en lien avec la nouvelle Convention collective nationale (7000 € environ).

- Le programme d'actions est sur un montant de dépenses de 105 125 € avec des co-financements mobilisés ou à mobiliser.

Les actions les plus importantes financièrement sont :

Cours d'école / UFS (14 000 €), AAP centre bourg / Workshop (20 800 + 15 625 = 36425 €), Sensibilisation à la qualité architecturale (15 000 €), Etudes partenariales valorisation du catalogue « formes urbaines denses et qualitatives » (10 000 €), Offre pédagogique : stage (5 000 €), RDV du CAUE : conférence, accueil expositions (7 500 €), Bons plants (2 500 €), Nouveaux outils de communication (4 000 €), Réseau départemental du paysage (3 000 €).

Le Président rappelle qu'en moyenne il y a 25 000 euros/an d'autofinancement sur 2023/2027.

- Les charges liées au personnel sont de 819 031 €.

Cette somme sert principalement à financer l'ensemble des salaires et charges de l'équipe technique.

LES RECETTES :

Le montant des recettes s'élève à 1 027 000 € provenant notamment :

- 800 000 € de la taxe départementale d'aménagement.
- 91 000 € sont attendus des conventions signées avec les Communes et Intercommunalités .
- 17 000 € sont attendus d'adhésions,
- 77 000 € proviennent des subventions liées au programme d'actions (Europe, Etat).

Sur cette base, le résultat de l'exercice 2025 serait à - 88 212 €.

Perspectives 2025/2028 :

Les principaux enjeux sont :

- L'évolution de la masse salariale en lien avec la future convention collective nationale et l'inflation sur les charges.
- Le volume du programme d'actions qui peut-être une variable d'ajustement mais c'est aussi une mission de base du CAUE à assurer.
- Pérenniser les ressources actuelles, en mobiliser de nouvelles à l'image de ce qui est engagé avec les recherches de subvention programme LEADER, ou partenaires ARS/DREAL.
- Réflexion sur l'évolution des modalités d'accompagnement des collectivités en veillant à rester dans cette logique de solidarité départementale et d'accessibilité du service public proposé par le CAUE.

Il faut prendre en compte les déficits futurs moyens à hauteur de 80 000 euros annuels sur les 3 prochaines années. Le Président précise que ceux-ci sont absorbables par le fonds associatif sans problèmes jusqu'à fin 2027.

Le fonds associatif serait dans les hypothèses médianes à 150 280 € fin 2027.

Une réflexion de fonds sera à engager sur le fonctionnement du CAUE et une négociation avec le Département à prévoir à partir 2026 pour le budget 2027/28. Le Président indique qu'il s'investira pour que le CAUE garde des moyens financiers adaptés à sa mission.

A ce jour d'énormes incertitudes pèsent sur le budget du Département et Christian Feroussier n'a aucune certitude sur les 800 000 € promis.

Il note que dans le budget aucune problématique en ce sens n'a été prévue.

Conseil d'administration du 12 décembre 2024



Conseil d'Architecture, d'Urbanisme
et de l'Environnement de l'Ardèche



2 bis Avenue de l'Europe Unie
BP101 - 07001 PRIVAS Cedex



Tél: 04 75 64 36 04
accueil@caue07.fr
www.caue07.fr

Il remercie l'équipe, le Directeur, et le comptable en qui il réitère sa confiance. La mission est d'être irréprochable et le budget est bien géré et anticipé.

Francis Douillet remarque que dans le prévisionnel l'on puise allègrement dans le fonds associatif et que cela est dérangeant. A ce rythme en 2028 il restera 70 000 €. Que fera-t-on ?

Le Président répond que le Département peut s'interroger sur le montant du fonds associatif de plus de 300 000 euros en 2025 et de 238 925 en 2026, alors que le CAUE lui demande 800 000 €.

En 2026 il faudra anticiper pour rencontrer le Département avant la fin de la convention en 2027. On a de la chance d'avoir une visibilité jusqu'à fin 2027 ce qui est une sécurité pour les salariés. Il faudra calibrer l'équipe, savoir où on mettra le curseur, être rigoureux dans les embauches et continuer à chercher des financements même s'ils se raréfient.

Guy Boucher ajoute qu'il faudra à ce moment là se replier peut-être sur les missions fondamentales du CAUE.

Ali-Patrick Louahala s'interroge sur le budget à prévoir pour les réseaux sociaux. Jérôme Damour le rassure en disant que ce budget est prévu dans les actions.

5. Délibération pour demande de subvention LEADER

Ce point est présenté par Jérôme Damour.

En 2024 un appel à projet a été lancé « Redynamiser les communes via des démarches participatives : logements collectifs innovants, concertation nouvelles formes urbaines, éco mobilité »

Quatre sous-actions dans cet appel à projet :

- La création et le développement de nouvelles formes d'habitat pour des logements collectifs innovants.
- Des démarches participatives visant à développer de nouvelles formes urbaines concertées et/ou visant à favoriser l'intégration et l'implication des jeunes et des habitants.
- La mise en place de mobilités durables.
- La montée en compétence des acteurs du territoire : développer des actions démonstratives et pédagogiques en direction des élus, habitants et acteurs privés pour faciliter le changement de comportements en matière d'urbanisme et de préservation des paysages.

Plusieurs actions du projet d'orientation du CAUE ont été présentées au mois de juillet aux animateurs du programme européen LEADER.

Cet échange avec le programme LEADER Ardèche a été organisé en partenariat avec le PNR des Monts d'Ardèche avec qui certaines actions pourraient être conduites en commun (co-financements croisés).

- Animation du réseau des acteurs de l'urbanisme (Urba Session, Ateliers hors les murs, outils de sensibilisation).
- Outils de sensibilisation à un urbanisme de transition à travers les RDV du CAUE.
- « Couleurs de village » mise en place de démarches participatives avec les habitants.
- Appel à manifestation d'intérêt « fini la vacance » qui permettrait de questionner la vacance des logements en centre-bourg.

Les premières orientations d'actions et de pistes budgétaires sont les suivantes :

- Développer les actions de sensibilisation à destination des élus.
Animation du réseau des acteurs de l'urbanisme (Urba Session, Ateliers hors les murs, outils de sensibilisation). Maîtrise d'ouvrage PNR.
Montant total de l'action 43 960 €. Co-financement PNR/CAUE/Région
le CAUE est mobilisé sur l'animation générale du projet 4 000 € et sur la conception du cahier de recommandations architecturale 5 000 €. Autofinancement par le CAUE à hauteur de 8 668 €.
Financement LEADER de 25 792 €, financement Région 5 500 €.
- Développer les actions de sensibilisation sur la qualité du cadre de vie.

Conseil d'administration du 12 décembre 2024

Outils de sensibilisation à un urbanisme de transition / RDV du CAUE. Maîtrise d'ouvrage CAUE. Montant total 32 520 € dont financement LEADER (64 % maximum du montant HT des dépenses, limité à 35 000 € HT de subvention) 17 344 €, autofinancement du CAUE 12 176 €.

- « couleurs de villages » maîtrise d'ouvrage CAUE.
Diagnostic « couleurs de territoire » fait par un coloriste, sensibilisation, chantiers participatifs avec les habitants.
Montant total 41 100 €, cofinancement CAUE/PNR/LEADER dont 22 400 € de financement LEADER, 6 000 € de financement de la région, autofinancement des ateliers participatifs par le CAUE 12 700 €, valorisation coût 11 000 € pour le CAUE.
- AMI « fini la vacance » Maîtrise d'ouvrage CAUE.
Le but est de lever les freins pour lutter contre le logement vacant.
Un Appel à Manifestation d'Intérêt va être lancé auprès des communes pour des résidences pluridisciplinaires, un accompagnement de la réflexion avec la mobilisation d'un grand témoin (aspect sociologique- économique, juridique...) et des séminaires.
Coût total 38 000 €, animation financement LEADER 22 400 €, séminaire 15 600 €.
En complément, une mobilisation de crédits CIMAC/ Massif central à hauteur de 25 000 €. CAUE recettes pour 6 450 € à rechercher, pour un total de 31 450 €.

Laure Vigneron demande sur l'action « fini la vacance » si au-delà des deux résidences, une boîte à outils pour accompagner d'autres collectivités sera créée.

Jérôme Damour répond que le séminaire sera ouvert à d'autres communes et il y aura une valorisation de la démarche (vidéos, éditions...).

Guy BOUCHER demande comment va se faire ce travail de liaison avec les propriétaires de logements vacants.

Jérôme Damour répond que dans un premier temps le travail se fera sur des bâtiments communaux pour donner envie aux propriétaires privés de transformer le bâti.

Sur la base de ces objectifs et de ces budgets prévisionnels, le Président demande aux administrateurs de l'autoriser à déposer une demande au FEADER.

Les administrateurs autorisent à l'unanimité le Président à déposer une demande au FEADER pour ces actions.

6. Ressources humaines

Recrutement en cours

- architecte conseiller : recrutement en CDD 80% pour renfort pour une durée d'un an : Antoine Aubinais est arrivé dans l'équipe le 12 décembre 2024 (absence JULIE Godel arrêt maladie en cours).
- Pour information : arrêt maladie de Wesley Baudez, infographiste depuis juillet. Reprise à partir de janvier : appel prestataire extérieur pour différentes prestations d'infographies.
- Pour information : la prolongation du CDD d'Ivan Mazel, architecte conseiller « stratégie bâtimentaire » de mars à juin 2025 (financement fonds vert 80%).

Démarche d'accompagnement « Sens et Idées »

Comme indiqué lors du CA avril 2024, la décision avait été prise de mobiliser un intervenant extérieur pour accompagner l'équipe avec l'objectif important d'analyser les risques psycho-sociaux dans un contexte où peuvent apparaître des tensions et d'établir par anticipation des préconisations pour conforter le sens donné dans l'action du CAUE au quotidien afin de favoriser la dynamique d'équipe et le mieux-être des salariés.

Conseil d'administration du 12 décembre 2024

Des attentes fortes ont été exprimées par l'équipe et le bureau sur cette démarche : afin d'avoir un meilleur fonctionnement au quotidien et limiter les tensions, d'accompagner la mise en œuvre du projet d'orientation et essayer de partager un cadre de travail plus serein.

La mission a été confiée au cabinet « Sens et Idées » en juin 2024. Elle s'est organisée de la manière suivante :

- Elaboration d'un état des lieux / diagnostic co-construit sur le fonctionnement de l'équipe CAUE (lancé en septembre 2024).
Entretien avec l'ensemble des salariés et membres du bureau du CAUE.
- Proposition de préconisations et d'un plan d'actions pour un fonctionnement de l'équipe du CAUE dynamique et constructif : partage de repères et d'un cadre de travail favorisant la qualité de vie et les conditions de travail.
Démarche participative avec ateliers et séminaires (octobre-novembre).
- Restitution auprès du bureau du CAUE le 02 décembre, auprès de l'équipe le 03 décembre 2024.
- Evaluation à 6 mois après intervention.

Cette mission a été subventionnée par la CARSAT à hauteur 70 % du montant HT.

Pour le Président il est important d'écouter le ressenti des salariés au delà des préconisations qui seront mises en place. Il faudra peut être trancher, il y a pu avoir des manquements dans l'organisation.

Les premiers éléments issus du diagnostic soulignent une situation ambiguë :

Constat initial : globalement, les salariés interviewés évoquent une relative satisfaction à l'égard des conditions de travail et de l'ambiance relationnelle mais ceci n'excluant pas l'existence de problématiques par ailleurs sur l'organisation du travail, un problème de structuration, une charge de travail importante, un manque d'arbitrage, des tensions....

Le Président souhaite envoyer des signaux, être davantage présent. Il a été en arrêt maladie pratiquement 3 mois. Il rappelle que s'il n'est pas toujours présent, il porte la voix du CAUE et ne laissera pas les difficultés s'installer. Sa porte reste ouverte aux salariés qui le souhaitent.

Le Président regrette que la majorité départementale ne soit pas présente aux CA. Il faudrait une mobilisation de certains élus toujours absents et non excusés, il en a fait part au Président du Département.

D'autre part il rappelle que sur les revendications salariales des efforts ont été faits, il faudra ensuite regarder avec les salariés ce qui peut être fait, il ne pourra pas tout accorder, il faudra expliquer les choix pris et les assumer.

Les administrateurs auraient souhaité avoir le rendu avant le CA. Le Président va demander au cabinet Sens et Idées de présenter le rendu collectivement. Le rendu sera envoyé aux administrateurs après ce CA.

Jérôme Damour précise que Séverine Mondino est présente à ce CA en tant que représentante du CSE et à ce titre participe aux échanges.

Il redit qu'il y a des points positifs retranscrits par les salariés mais une dynamique d'équipe compliquée actuellement et certains salariés qui ont fait part de leur souffrance au travail.

Le travail mené a permis une mise à plat du fonctionnement actuel. L'équipe a pu repartager l'identité et les valeurs du CAUE. La dynamique d'équipe est à travailler, le directeur est conscient que c'est un chantier important.

Une priorisation autour de 10 actions pour 2025 a été définie par l'équipe en ateliers.

- Raison d'être et valeurs du CAUE
- Rôle de la Direction
- Prise de décision

Conseil d'administration du 12 décembre 2024



Conseil d'Architecture, d'Urbanisme
et de l'Environnement de l'Ardèche



2 bis Avenue de l'Europe Unie
BP101 - 07001 PRIVAS Cedex



Tél: 04 75 64 36 04
accueil@caue07.fr
www.caue07.fr

- Animation des réunions d'équipe
- Formation de la Direction
- Révision du projet d'orientation
- Reconnaissance économique
- Définition, communication et application des règles de fonctionnement Clarification des objectifs
- Traitement des problématiques

Une première action mise en œuvre :

- Partage de l'identité / raison d'être du CAUE et de valeurs portées par le CAUE et son équipe : cela permettra de prioriser les actions du CAUE.
- Engagement dans un contrat managérial : les engagements de la direction, les engagements des salariés/ Mise en avant des notions d'entraide, de confiance, de droits à l'erreur.

Le Président donne la parole à Hélène Lacroix, membre du COPIL. Elle a apprécié le travail fourni par Sens et Idées, elle n'avait pas conscience de problèmes aussi profonds chez certains des salariés. Le Président, directeur, membres du CA ont sans doute des efforts à faire mais les salariés doivent comprendre qu'eux aussi, et que le CA compte sur eux pour avancer.

Le Président la remercie, il partage son avis et rappelle tous les efforts faits. Il souhaite que ce travail serve.

Guy Boucher demande si des entretiens annuels individuels ont lieu au CAUE et si des signaux sont perçus et entendus.

Jérôme Damour répond par l'affirmative, il a entendu la souffrance de certains salariés pour autant étant démunis il a souhaité faire appel à un intervenant extérieur.

Robert Duchamp souhaite que ce bilan soit diffusé aux administrateurs, il reste très surpris de ce rendu.

Le Président rappelle que la situation était difficile quand il a été nommé Président du CAUE, la grille de rémunération des salariés est confortable par rapport à d'autres structures.

Jérôme Damour répond que la question n'est pas que financière.

Isabelle Descours note que des salariés sont en souffrance et que ce n'est pas de l'ordre financier. Jérôme Damour indique que la souffrance de certains salariés a été exprimée, il faut trouver des solutions pour travailler mieux ensemble.

Séverine Mondino membre du CSE, indique que plusieurs salariés sont en souffrance, il y a un mal-être partagé par l'équipe d'où la demande d'un intervenant extérieur pour la prévention des risques psycho-sociaux. Le CSE a été vigilant sur l'intervenant recruté par rapport à ce point. Sur les priorités à mettre en œuvre seule une parle de salaire, beaucoup concernent l'organisation interne. Elle souhaite une restitution de « Sens et Idées » aux membres du CA.

Il faut être vigilant sur l'équité des revendications salariales, en l'absence de convention collective pas d'augmentation du point discutée.

Laurence Allefresde insiste sur le fait que les salariés soient entendus, un dialogue doit exister et être partagé. Il y a eu carence en communication et ce rendu doit permettre ces échanges.

Le Président souhaite écouter les salariés.

Point d'actualité sur la convention collective nationale des CAUE

Le CAUE devrait être rattaché dès que le ministère du travail le décidera à une nouvelle convention collective BETIC pour le mois d'avril 2025.

Prochaines étapes :

- Négocier un accord d'entreprise pour pérenniser les avantages de la précédente convention ADTIG (cf engagement du CA octobre 2023) en étant vigilant sur les effets budgétaires cumulatifs avec la nouvelle convention sur le budget CAUE
- Proposition de mobiliser un accompagnement juridique par un prestataire extérieur

Conseil d'administration du 12 décembre 2024

Politique salariale

Jérôme Damour souligne l'intérêt de mettre en place une politique salariale pour reconnaître l'investissement collectif de l'équipe CAUE dans la durée, reconnaître l'expérience professionnelle, reconnaître des compétences et des engagements individuels sur certaines missions (en évitant le risque de « compétition » entre salariés), donner des perspectives lisibles aux salariés et avoir un outil de management des compétences/savoir-faire et un outil de reconnaissance, en lien avec la démarche Sens et Idées sur les Risques Psycho Sociaux et la Qualité de Vie au Travail.

Ce travail a été initié avec Robert ROUX, Jean-Luc PRAS comptable et les membres du bureau.
Côté budget, les marges de manœuvre sont limitées

Pour mémoire sur l'évolution salariale 2024 : Augmentation 1% au premier janvier 2024 + une prime de valeur (versée en déc. 2023 pour 2024). Des marges de manœuvre pour 2024 évoquées lors du CA de décembre 2023 : augmentation 1 % au 01 juillet 2024 ou reconduction prime de valeur ? Cela a été discuté.

A noter, qu'en parallèle de la politique salariale, des dispositions ont déjà été prises pour accompagner la qualité de vie au travail :

Des évolutions ont eu lieu dans l'organisation générale du travail pour améliorer les conditions de travail : pérennisation du télétravail, modulation des horaires de travail journalier, amélioration de l'équipement informatique et ergonomique, etc..

Un travail sur le volet ressources humaines a été mené, avec entre autres la mise en place d'un Comité Social et Economique (CSE) instance de représentation du personnel du CAUE (et accompagnement financier type « CE ») et un maintien en capacité des ressources humaines (en lien avec le budget),

La mobilisation du cabinet « Sens et Idées » pour accompagner l'équipe sur RPS/QVCT dans un contexte managérial et organisationnel difficile.

Les hypothèses de travail sont les suivantes :

- Répondre aux obligations liées à la future convention collective BETIC qui intègre une prime de vacances annuelle et des augmentations de salaire généralisées selon les dispositions de la nouvelle convention collective (si nécessité liée à l'application de la nouvelle convention collective BETIC, a priori à envisager à partir 2026).

- Identifier des perspectives pour les salariés embauchés plus récemment avec un « rattrapage » progressif vers l'indice 590 des derniers conseillers recrutés (3 salariés concernés) et des règles sur le recrutement des futurs conseillers .

- Favoriser une reconnaissance professionnelle : idée d'une prime d'ancienneté, idée de primes mensuelles spécifiques pour des missions de coordination/animation de réseaux, des missions spécifiques ou de travail « exceptionnel » avec pour objectif de ne pas pousser à la compétition entre salariés.

Le Président propose de reconduire la prime de valeur de 400 euros. Ce n'est pas une obligation pour le CAUE mais cela marque la reconnaissance du travail de l'équipe. Budgétairement c'est possible.
Les administrateurs approuvent à l'unanimité la reconduction de la prime de valeur qui sera versée en fin d'année.

Une remobilisation du groupe de travail politique salariale sera mise en œuvre au premier trimestre 2025 avec le lancement de la démarche d'accord d'entreprise, le CSE sera mobilisé. Une mobilisation d'un appui juridique pour la rédaction d'un accord d'entreprise intégrant notamment dans la réflexion : le maintien des avantages de la précédente convention collective, l'intégration des éléments liés à la future convention collective et une négociation en fonction des marges budgétaires disponibles ainsi que des éléments de politique salariale.

7. Projet d'orientation du CAUE : actions en cours et projections 2025

Point sur la mise en œuvre du projet d'orientation : retour en images 2024 (projection PDF) qui sera envoyé aux administrateurs.

Conseil d'administration du 12 décembre 2024

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme
et de l'Environnement de l'Ardèche

2 bis Avenue de l'Europe Unie
BP101 - 07001 PRIVAS Cedex

Tél: 04 75 64 36 04
accueil@caue07.fr
www.caue07.fr

Projection 2025 :

Rappel des trois questions soulevées par le Projet d'orientation : comment mobiliser les jeunes autour de la qualité du cadre de vie ? Comment favoriser un cadre de vie de qualité pour tous ? Comment développer l'innovation AUEP dans une logique de transition écologique ?

En découle trois projets transversaux : La création d'une offre pédagogique, la mise en place d'outils de sensibilisation de la qualité architecturale et paysagère et des expérimentations à développer au niveau des centres-bourgs.

En transversal, développer une approche culturelle et de nouveaux outils de communication.

En parallèle poursuivre l'animation de réseaux : acteurs urbanisme, réseau départemental du paysage, 5 à 7 éco-construction, bons plan(t)s et l'accompagnement des collectivités

Une priorisation du projet d'orientation est nécessaire : un travail technique est en cours.

Robert Duchamp demande s'il y a un sujet concernant l'eau dans le projet d'orientation. Jérôme Damour répond que ce thème se retrouve dans certaines actions entre autres les cours de collèges, écoles.

Une Thématique « Réemploi » pourrait être proposée en 2025 : enjeu environnemental, économique, règlementaire, participatif.

8. Présentation du nouveau projet stratégique de l'URCAUE Auvergne Rhône Alpes

L'URCAUE Auvergne Rhône Alpes regroupe les 11 CAUE d'AURA

L'URCAUE intervient à l'échelle régionale pour prolonger, valoriser et démultiplier les actions des CAUE à partir de la volonté manifestée par ces derniers.

Présentation du nouveau projet stratégique de l'URCAUE AURA

Le souhait de l'URCAUE est de se projeter sur la période 2025/2030 avec un nouveau projet stratégique construit autour de 4 objectifs : être adapté aux capacités humaines et financières de l'URCAUE, être plus lisible et mobilisateur auprès des partenaires régionaux et permettre la co-construction d'actions à l'appui de la politique publique régionale, être plus lisible auprès des équipes : des priorités resserrées, des actions « marque de fabrique » de l'UR, favoriser les liens entre échelons national, régional et départemental.

Ce projet stratégique est organisé autour de 3 axes :

- AXE Compétences / Espace ressources : une UR pour partager les expériences renforcer les compétences avec des groupes de travail, une journée annuelle des équipes pour interconnaissance, partage d'expériences, présentation des travaux des groupes de travail thématique, un réseau des directeurs.

- AXE Actions / espace de production : une UR vecteur / acteurs des politiques régionales publiques avec 3 actions : « Marque URCAUE AURA » qui décline des politiques/orientations de niveau régional et favorise mutualisation/innovation, valeurs d'exemples qui renouvelle l'art de bâtir et d'habiter les territoires (palmarès, formations, sensibilisations), urbanisme en transition, favoriser la sobriété des espaces bâtis (formations, sensibilisations), culture paysages, développer une culture des paysages (mois du paysage, expérimentation).

- AXE Communication / Espace de représentation : une UR porteuse des identités territoriales à l'échelle régionale :

- > Une représentation de l'URCAUE et des CAUE auprès des partenaires régionaux sur les trois thématiques prioritaires portées par l'URCAUE.
- > Une communication sur les actions CAUE et UR en direction des partenaires régionaux.
- > Une communication sur les actions CAUE et UR en direction des équipes (ascendante et descendante).

Implication pour le CAUE : une mobilisation d'expositions et d'outils mutualisés entre CAUE, un appui pour des actions de sensibilisation (ex : UFS), valorisation des actions CAUE07 à l'échelle régionale,

Conseil d'administration du 12 décembre 2024

partage d'expériences pour les équipes avec une montée en compétence et la valorisation de projets de construction et d'aménagements exemplaires.

9. Questions diverses :

Joël Belmonte demande si l'envoi de documents peut se faire avant le CA.

Le Président répond par l'affirmative en demandant que les documents soient envoyés cinq, six jours avant.

10. Dates à venir :

Le Président demande au Directeur d'organiser la galette des rois, un moment convivial autour des voeux et un repas avec l'ensemble des salariés et membres du bureau.

Le prochain conseil d'administration est fixé au mardi 15 avril 2025.

L'ordre du jour étant épuisé, Christian FEROUSSIER remercie les participants de leur attention et lève la séance à 20 heures 45 en invitant les administrateurs à partager un verre de l'amitié.

Le Président

Christian FEROUSSIER



Conseil d'administration du 12 décembre 2024

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme
et de l'Environnement de l'Ardèche

2 bis Avenue de l'Europe Unie
BP101 - 07001 PRIVAS Cedex

Tél: 04 75 64 36 04
accueil@caue07.fr
www.caue07.fr

12/12

